

### Mise à l'herbe en zone basse et moyenne !

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

#### Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

#### Rappel méthodologique

#### Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1<sup>er</sup> février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

**Tableau 2 : Situation au 9 mars 2025**

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 9 mars 2025	Somme de T°C au 9 mars 2024	Moyenne des sommes de T°C au 9 mars depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	217	202	167	39
Colombières	647	234	263		21
Cornus	718	186	233		60
Durenque	812	227	223		15
Huparlac	860	217	199	166	20
Lacroix Barrez	748	241	226	189	20
Laguiole	1 040	187	152	117	16
Millau	807	189	256	215	41
Montlaur	370	329	319	252	33
Peux et couffouleux	830	170	246		108
St Côte d'Olt	380	295	307		23
Salles la Source	578	243	254	208	13
Séverac d'Aveyron	683	232	223		28
Villefranche de Rouergue	333	298	310	262	51

### Retour de la pluie pour début mars :

Les températures devraient rester douces cette semaine, avec peu de gelées. De la pluie est annoncée. Ces conditions font progresser rapidement les sommes de températures pour 2025 et sont favorables à la pousse de l'herbe. La plupart des stations ont pris entre 4 et 15 jours d'avance par rapport à la moyenne des 10 dernières années, Villefranche de Rouergue : 4 jours Salles la Source : 5 jours, Lacroix-Barrez : 7 jours, Huparlac et Canet de Salars : 8 jours, Montlaur : 9 jours et Laguiole : 15 jours. Cette avance progresse chaque semaine. Seule la station de Millau est en retard de 4 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 46°J, 6°C de plus que la semaine précédente.

Les sommes de températures, au 9 mars 2025, comparées à 2024 commencent à gagner quelques jours d'avance pour la moitié des stations.

Les prévisions météorologiques annoncent un temps couvert et des averses en faible quantité pour toute la semaine, avec des cumuls variables selon les zones.

### Mettre à l'herbe dès que possible

**En zone basse, les 300°J approchent**, si la portance des parcelles et les conditions climatiques le permettent, les **mises à l'herbe doivent commencer** sur les prairies temporaires et permanentes fertiles et précoces pour ne pas prendre de retard.

**Dans les zones de moyenne altitude** (et les zones avec un comportement similaire), Canet de Salars, Colombières, Durenque, Huparlac, Lacroix-Barrez, Salles la Source et Séverac d'Aveyron **les 250°J seront atteints dans la semaine. Les mises à l'herbe doivent commencer** sur les prairies temporaires fertiles et précoces.

Les quantités disponibles sont moindres qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'auge. Le premier tour de pâturage doit être plus long qu'en pleine pousse (prévoir un délai

de repousse entre 2 pâturages de l'ordre 35 à 40 jours). Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive).

**Dans les zones hautes en altitude**, Cornus, Laguiole, Millau, Peux et Couffouleux, **les 200 °J vont être atteints dans la semaine**. Les mises à l'herbe vont pouvoir commencer sur les prairies les plus précoces et portantes, si les conditions météorologiques le permettent. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En effet, l'herbe disponible aujourd'hui ne le sera plus dans 1 à 2 mois. Faites le point sur les volumes d'herbe disponibles pour ne pas sur-pâturer et prévoyez un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 40 jours.

**Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m)**, le stade démarrage de végétation s'approche.

**Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux** car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Mise à l'herbe/Déprimage*	Début de la mise à l'herbe/Déprimage*		Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de pousse		Prairie au repos végétatif	
Prairie permanente peu fertile	Verdissement parcelles bien exposées			

\*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

**Tableau 4 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie**

*Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :*

***poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr***

***Alexia DUPAIN,  
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture***